

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès



COMMUNIQUE CONJOINT DU BURKINA FASO, DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET DE LA REPUBLIQUE DU NIGER

Désireux de réaliser l'intégration entre les Etats de la sous-région et mus par les idéaux de fraternité, de solidarité, d'entraide, de paix et de développement, Leurs Excellences Le Général Aboubacar Sangoulé Lamizana, Le Général Moussa Traoré et Le Lieutenant-Colonel Seyni Kountché, respectivement Chefs d'Etat de la Haute Volta (actuel Burkina Faso), du Mali et du Niger, créaient avec douze (12) de leurs pairs, le 28 mai 1975, à Lagos, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Après 49 ans d'existence, les vaillants peuples du Burkina, du Mali et du Niger, constatent avec beaucoup de regrets, d'amertume et une grande déception que leur Organisation s'est éloignée des idéaux de ses pères fondateurs et du panafricanisme.

En outre, la CEDEAO, sous l'influence de puissances étrangères, trahissant ses principes fondateurs, est devenue une menace pour ses Etats membres et ses populations dont elle est censée assurer le bonheur.

En effet, l'organisation n'a pas porté assistance à nos Etats dans le cadre de notre lutte existentielle contre le terrorisme et l'insécurité ; pire, lorsque nos Etats ont décidé de prendre leur destin en mains, elle a adopté une posture irrationnelle et inacceptable en imposant des sanctions illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables en violation de ses propres textes ; toutes choses qui ont davantage fragilisé les populations déjà meurtries par des années de violence imposée par des hordes terroristes instrumentalisées et téléguidées.

Face à cette situation qui perdure, Leurs Excellences, Le Capitaine Ibrahim Traoré, Le Colonel Assimi Goïta et Le Général de Brigade Abdourahamane Tiani, respectivement Chefs d'Etat du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, prenant toutes leurs responsabilités devant l'histoire et répondant aux attentes, préoccupations et aspirations de leurs populations, décident en toute souveraineté du retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Fait à Ouagadougou, à Bamako et à Niamey, le 28 janvier 2024

Pour le Burkina Faso,
Le Ministre d'Etat, Ministre de la
Communication, de la Culture,
des Arts et du Tourisme, Porte-parole
du Gouvernement,



Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

Pour la République du Mali
Le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Administration territoriale, et
de la Décentralisation, Porte-
Parole du Gouvernement



Colonel Abdoulaye MAIGA
Chevalier de l'Ordre National

Pour la République du Niger,
Le Ministre de la Jeunesse, de la
Culture, des Arts et des Sports,
Porte-parole du Conseil National
pour la Sauvegarde de la Patrie



**Colonel-Major
Abdourahamane AMADOU**
*Commandeur dans l'ordre national
Du Niger*



www.sig.gov.bf



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

COMMUNIQUÉ

L'attention de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été attirée sur une déclaration diffusée sur les ondes des télévisions nationales du Mali et du Niger, annonçant la décision du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la CEDEAO.

La Commission n'a pas encore reçu directement une notification formelle des trois Etats membres, concernant leur intention de se retirer de l'organisation.

Conformément aux instructions reçues de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, la Commission de la CEDEAO a travaillé de manière assidue avec les pays concernés en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger demeurent des membres importants de la Communauté et la Conférence reste déterminée à trouver une solution négociée à l'impasse politique.

La Commission de la CEDEAO demeure saisie de la situation et fera ultérieurement d'autres déclarations selon l'évolution.

Fait à Abuja, le 28 janvier 2024

Communiqué du Président de la Commission de l'Union Africaine sur le Retrait de Trois États Membres de la CEDEAO

Le Président de la Commission de l'Union Africaine S.E Moussa Faki Mahamat a appris avec un profond regret l'annonce du retrait du **Mali**, du **Niger** et du **Burkina Faso** de la **CEDEAO**.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine appelle à la conjugaison de tous les efforts pour que l'Unité irremplaçable de la **CEDEAO** soit préservée et la solidarité africaine renforcée.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine engage les leaders régionaux à intensifier le dialogue entre le leadership de la **CEDEAO** et les trois pays susmentionnés.

Il exprime à ce sujet l'entière disponibilité de la Commission de l'Union Africaine pour apporter tout le concours en son pouvoir pour le succès de la logique de dialogue fraternel, loin de toutes les interférences extérieures d'où qu'elles viennent.